

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

**8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr**

**délibération :
D_2022_1_1**

L' an deux mille vingt deux, le vendredi 07 janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Gilles Ploquin, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 03 Janvier 2022

Présents : 16

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame GANNE Julie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Votants : 18

**Objet : Caisse des écoles :
avance sur subvention**

Pouvoirs :

Madame ALIX Florence a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel
Madame LALANDRE Sophie a donné pouvoir à Madame GIRAUD Isabelle

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame ALIX Florence, Madame LALANDRE Sophie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Comme chaque année et avant le vote du budget 2022, il est proposé au Conseil Municipal de voter une avance de subvention en faveur de la Caisse des Ecoles, afin d'en assurer son bon fonctionnement.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Sur un budget prévisionnel de 460 000€, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de voter une avance de subvention à la Caisse des Ecoles de Mouthiers et ce dans la limite de 150 000 € dans l'attente du vote du budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le versement d'une avance de subvention à la Caisse des écoles de Mouthiers d'un montant de 150 000€.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 07/01/2022, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 13/01/2022

**Le Maire,
Michel CARTERET**

